

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 mars 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix

En ma qualité de Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, j'ai le plaisir de vous faire tenir ci-joint le rapport de la visite que j'ai effectuée au Burundi du 2 au 6 février 2020 (voir annexe).

Je reste à la disposition du Conseil de sécurité pour lui apporter tout complément d'information ou toute précision qu'il jugerait nécessaire. La Commission se tient prête à accompagner le Burundi et à informer le Conseil de l'évolution de la situation en matière de consolidation de la paix, selon qu'il conviendra.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe aux membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Président
de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix
(Signé) Jürg Lauber



Annexe à la lettre datée du 24 mars 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix

Visite du Président au Burundi, du 2 au 6 février 2020

1. En ma qualité de Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, je me suis rendu en visite au Burundi du 2 au 6 février 2020. En route, je me suis arrêté à Addis-Abeba, où j'ai rencontré des hauts responsables de l'Union africaine. Au Burundi, la Sous-secrétaire générale pour l'Afrique, Bintou Keita, a rejoint ma délégation. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix m'a également accompagné. Je remercie le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies, Albert Shingiro, et le Coordinateur résident des Nations Unies, Garry Conille, et son équipe d'avoir organisé mon programme.

2. Dans le prolongement des conclusions de la réunion de la formation Burundi du 27 janvier 2020, les priorités de ma visite étaient les suivantes : a) situation politique et possibilités d'aider le Burundi à créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections pacifiques, inclusives et transparentes ; b) dimension socioéconomique et collaboration entre le Burundi et les partenaires internationaux pour l'exécution du plan national de développement ; c) réconciliation nationale, initiatives de prévention et de règlement des conflits au niveau communautaire et moyens d'assurer la pleine réalisation de tous les droits de l'homme ; d) besoins immédiats et besoins à plus long terme des Burundais, notamment en ce qui concerne le retour volontaire et la réintégration durable des réfugiés.

3. À Addis-Abeba, j'ai rencontré la Commissaire aux affaires politiques, Minata Samate Cessouma, et le Commissaire à la paix et à la sécurité, Smaïl Chergui, de l'Union africaine, ainsi que le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, Joël Nkurabagaya. Mes échanges avec eux m'ont confirmé que l'Union africaine était prête à soutenir les priorités de consolidation de la paix du Burundi avant, pendant et après les élections, notamment en déployant des observateurs des droits de l'homme et en observant le scrutin, en consultation avec le Gouvernement burundais.

4. Au Burundi, j'ai rencontré le Ministre des affaires étrangères, Ezéchiel Nibigira ; le Ministre des finances, Domitien Ndiwokubwayo ; le Ministre des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre, Martin Nivyabandi ; la Ministre de la justice, Aimée Laurentine Kanyana ; la Ministre de la jeunesse, Evelyne Butoyi ; la Commission électorale nationale indépendante (CENI), dirigée par son président, Pierre Claver Kazihise ; le Secrétaire général du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), Évariste Ndayishimiye ; le premier Vice-président du pays, Gaston Sindimwo ; le Président du Congrès national pour la liberté, Agathon Rwasa ; le candidat désigné aux élections présidentielles du Front pour la démocratie au Burundi, Léonce Ngendakumana ; des représentants de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ; des donateurs bilatéraux ; l'équipe de pays des Nations Unies, des représentants du secteur privé et de la société civile et des membres de la communauté diplomatique.

5. Je me suis également entretenu avec le Secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est, Libérat Mfumukeko, qui a dirigé une délégation du secrétariat de la Communauté à des réunions consultatives qui se sont tenues à Bujumbura avec les principales parties prenantes avant que la Communauté annonce qu'elle observerait les élections de mai 2020 au Burundi.

6. Mes rencontres au Burundi m'ont permis de mieux comprendre l'évolution politique et les préparatifs des élections générales de mai 2020, ainsi que la situation sur le plan de la sécurité et sur les plans socioéconomique et humanitaire. Les élections sont une étape importante pour le Burundi. Une forte participation, une tolérance zéro pour la violence et un résultat perçu comme légitime par les Burundais et accepté par tous les participants au scrutin – gagnants et perdants – sont essentiels pour la consolidation de la paix dans le pays, ainsi que pour la poursuite du partenariat et de la coopération instaurés pour concrétiser les priorités de consolidation de la paix et de développement.

Situation politique et préparatifs des prochaines élections

7. Les autorités ont affirmé que, sur le plan de la sécurité, la situation était calme et que le Burundi se préparait à des élections pacifiques et démocratiques. Elles ont mentionné en particulier le retour régulier des réfugiés de pays voisins. Le Ministre des affaires étrangères a rappelé que le Gouvernement avait décidé de financer les élections au moyen de ressources internes et il a indiqué que les infrastructures nécessaires étaient en place. Il a fait observer que le nombre de candidats aux élections présidentielles avait atteint un niveau sans précédent. De nombreux interlocuteurs se sont réjouis que le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, ait nommé son candidat à l'élection présidentielle, y voyant une confirmation que le Président, Pierre Nkurunziza, ne se représenterait pas. Je me suis entretenu avec les représentants de différents partis politiques, qui ont réaffirmé sans exception qu'ils entendaient participer aux prochaines élections et qui ont exprimé leur espoir que le scrutin serait pacifique, juste et transparent. Plusieurs ont souligné qu'il importait que tous les acteurs politiques puissent se réunir librement avec les membres de leur électorat afin que le processus électoral soit inclusif.

8. La CENI a fait état de la publication, le 3 février 2020, de la liste définitive des électeurs inscrits : 5 126 351 au total, dont 12 933 issus de la diaspora. Sur cette liste, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Selon la CENI, environ 117 000 réfugiés de retour ont été enregistrés avant la date limite. En ce qui concerne l'observation des élections, la Commission a indiqué qu'elle était prête à recevoir la mission consultative dirigée par le Secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est. Elle a également fait état de l'accréditation d'une quarantaine d'organisations de la société civile et de l'invitation lancée aux membres du personnel accrédité auprès des missions diplomatiques au Burundi pour qu'ils observent les élections. Plusieurs interlocuteurs ont souligné le rôle des mandataires, qui sont désignés par leur parti et déployés comme observateurs le jour du scrutin. Conformément au code électoral, les partis politiques peuvent déployer un maximum de deux mandataires par bureau de vote pour observer le déroulement du scrutin. Il y a environ 18 000 bureaux de vote dans tout le pays. Des représentants de plusieurs partis politiques ont souligné qu'un soutien était nécessaire pour la préparation, la formation et le déploiement de leurs observateurs électoraux. Les autorités ont fait valoir que le soutien que le Gouvernement apporterait dépendait des ressources dont il disposerait, comme le prévoyait le code électoral. Toute aide supplémentaire devrait être versée de manière égale à tous les partis politiques, sans discrimination.

9. Lors de mes rencontres avec les autorités, j'ai réaffirmé que la Commission de consolidation de la paix était prête à soutenir le Burundi dans l'action qu'il mène pour garantir la tenue d'élections pacifiques, inclusives et transparentes. J'ai salué les activités menées à l'initiative du Gouvernement et de la CENI à cet effet, notamment le dialogue qu'ils entretiennent avec les jeunes. J'ai trouvé encourageant ce que la Ministre de la justice a dit des projets visant à étendre l'action des médiatrices au-delà des sept provinces dans lesquelles elles travaillent déjà actuellement. J'ai souligné qu'il importait que toutes les initiatives soient inclusives et ouvertes à toutes

les parties prenantes, quelle que soit leur affiliation politique. J'ai également félicité les autorités pour les déclarations publiques dans lesquelles elles avaient condamné les incidents violents et j'ai insisté sur la nécessité pour toutes les parties prenantes de pouvoir participer à la prochaine campagne électorale librement et sans craindre pour leur sécurité.

Coopération dans le domaine du développement socioéconomique

10. Les préparatifs des élections ont certes été au centre de la plupart des discussions, mais ma visite a également mis en évidence le fait qu'il fallait continuer de s'intéresser au développement socioéconomique du Burundi. Les autorités ont souligné le caractère central du plan national de développement et invité le système des Nations Unies, par l'intermédiaire de la Commission de consolidation de la paix et de l'équipe de pays des Nations Unies, à faire le lien entre le Burundi et ses partenaires pour mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution du plan. Le Ministre des finances a insisté sur le fait que la coopération ne devait pas s'arrêter pendant le processus électoral. Il a souligné que le développement socioéconomique était important pour instaurer un climat propice à des élections pacifiques. Plusieurs interlocuteurs ont mentionné la réduction de la pauvreté, l'éducation et les initiatives visant à réduire le chômage, en particulier chez les jeunes, comme étant des impératifs pour les mois et les années à venir. Certains partenaires ont fait observer la résilience exceptionnelle du Burundi, tout en s'inquiétant de ce qui pourrait arriver si cette résilience atteignait ses limites.

11. J'ai assuré les autorités qu'à mon retour à New York, je transmettrais leur appel en faveur de la coopération, qui doit se poursuivre sans ralentir et avec le même sentiment d'urgence. Je leur ai aussi dit combien il importait que les autorités à tous les niveaux facilitent l'exécution de programmes et de projets de coopération et garantissent l'accès aux biens et aux services qui font défaut à la population dans le besoin partout dans le pays. À cet égard, j'ai redit que la Commission de consolidation de la paix était prête à servir de plateforme de coopération concernant les questions socioéconomiques pendant et après le cycle électoral.

12. J'ai trouvé encourageante la coopération entamée avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ainsi qu'avec des partenaires bilatéraux. Le Gouvernement travaille également en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et a fait des progrès notables dans le déploiement d'une stratégie multisectorielle pour lutter contre la malnutrition chronique. Avec un portefeuille actuel de plus de 10 millions de dollars, le Fonds pour la consolidation de la paix soutient des projets qui ont trait au règlement et à la prévention des conflits localisés, à l'autonomisation des jeunes et des femmes et aux déplacements et aux retours. Les autorités ont exprimé leur reconnaissance pour le soutien multidimensionnel fourni par le biais du Fonds pour la consolidation de la paix et se sont félicitées de l'attention particulière accordée aux femmes, aux jeunes, à la cohésion sociale et au retour volontaire des réfugiés. Le mandat révisé d'un sous-groupe sectoriel sur la consolidation de la paix, qui réunit le Gouvernement et les partenaires nationaux et internationaux pour assurer la cohérence entre les initiatives de consolidation de la paix et le plan de développement national, a été approuvé récemment.

13. Il convient par ailleurs de s'intéresser de près aux besoins immédiats et aux besoins à plus long terme de la population. Les changements climatiques ont des conséquences néfastes pour les Burundais : des pluies torrentielles et des inondations ont entraîné le déplacement de plus de 12 000 personnes en décembre 2019. Les catastrophes naturelles ont fait de nombreux déplacés à l'intérieur du pays au début de 2020, plus que l'année précédente. L'équipe de pays des Nations Unies s'est félicitée que le Gouvernement ait étroitement coopéré pour mettre la dernière main

au plan de réponse humanitaire pour 2020, pour lequel il faudra mobiliser un financement d'environ 114 millions de dollars. Elle estime à 1,7 million le nombre de personnes dans le besoin.

Observations finales et recommandations

14. Mes interlocuteurs au Burundi ont été unanimes à juger que les prochaines élections étaient capitales pour l'avenir de leur pays et tous souhaitent que le processus électoral soit crédible, inclusif, transparent et pacifique. C'est un moment crucial pour la communauté internationale, qui doit rester mobilisée pour soutenir ces aspirations, tout en respectant la décision souveraine du Burundi de financer les élections par ses propres moyens. Il faut en particulier encourager la région et la sous-région à apporter leur concours là où il est nécessaire et les soutenir dans leurs efforts.

15. Dans ce contexte, je considère que la Commission de consolidation de la paix doit continuer de jouer son rôle en soutenant, autant que possible, le Gouvernement burundais, les partis politiques et les autres parties prenantes pour les aider à créer des conditions propices à la tenue d'élections pacifiques, inclusives et transparentes. Alors que le Burundi se prépare à une transition politique, la Commission peut servir de plateforme en mobilisant les énergies et en nouant des partenariats, en particulier en faveur des jeunes, dans le respect des priorités du pays. Toute transition, où qu'elle ait lieu, est porteuse de promesses de nouveaux départs, mais elle suscite aussi des attentes de toutes parts. Je suis convaincu que la Commission de consolidation de la paix offre un espace au Burundi et à ses partenaires internationaux pour répondre à ces attentes dans le cadre d'un dialogue constructif.

16. Ma récente visite m'inspire les recommandations suivantes :

a) La transparence et la crédibilité sont d'une importance capitale pour toutes les parties prenantes qui participeront aux prochaines élections. S'il est vrai que la responsabilité première incombe aux autorités et à la CENI, je les encourage néanmoins à dialoguer avec les organismes régionaux compétents au sujet de l'observation du scrutin, afin de renforcer la transparence et la confiance dans le processus électoral. Je considère également que c'est l'occasion pour les partenaires de s'entretenir avec le Gouvernement burundais de la question du soutien à apporter aux observateurs électoraux (les « mandataires ») en ce qui concerne la formation, la préparation et la logistique nécessaires à leur déploiement dans tout le pays.

b) Les dirigeants, au niveau national comme au niveau communautaire, ont un rôle important à jouer pour ce qui est de créer des conditions propices à une transition politique pacifique. J'engage le Gouvernement burundais, la CENI et tous les acteurs politiques à prendre fermement position contre toute forme de discours de haine et d'intimidation et à insister sur la tolérance zéro pour la violence. Les incidents violents et les violations des droits de l'homme doivent faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme et les responsables doivent être poursuivis.

c) Les initiatives visant à promouvoir la cohésion sociale et le dialogue entre toutes les parties prenantes aux niveaux communautaire, provincial et national devraient être soutenues et, si possible, étendues. Je pense notamment au travail des médiatrices, ainsi qu'à l'action que mènent la société civile et les groupes d'inspiration religieuse auprès des jeunes de toutes les affiliations politiques.

d) Le système des Nations Unies et la Commission de consolidation de la paix devraient continuer d'aider le Burundi à protéger tous les droits de l'homme et à en promouvoir la pleine réalisation, notamment dans le cadre des travaux des institutions nationales et de l'application des recommandations issues de l'examen périodique universel.

e) J'encourage les partenaires bilatéraux et multilatéraux et le Gouvernement burundais à poursuivre leur dialogue sur l'exécution du plan national de développement du Burundi (2018-2027), afin de créer également des conditions propices à la reprise de l'assistance.

f) La période électorale ne doit pas détourner l'attention des besoins immenses et chroniques de la population. J'encourage les autorités à tous les niveaux à faciliter la coopération pour répondre à ces besoins et à garantir l'accès des fournisseurs de biens et de services dans tout le pays. J'invite aussi instamment les donateurs à répondre rapidement au plan de réponse humanitaire pour 2020.

g) Le retour ordonné et volontaire des réfugiés burundais reste une question essentielle, qui nécessite un financement supplémentaire afin de permettre le retour digne, sur une base volontaire, des réfugiés et d'appuyer leur réintégration durable.

Le 25 février 2020, j'ai informé les États Membres de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix de l'issue de ma visite.

Au 19 mars 2020, les autorités burundaises n'avaient signalé aucun cas de COVID-19.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité de leur appui constant à la formation Burundi et de l'intérêt qu'ils lui portent.
